



## Langue(s) et passe

*Elisabete Thamer*

Ce fut une option de notre École depuis sa création : les cartels de la passe sont internationaux, donc plurilingues. Depuis le début de notre expérience commune de la passe, nous n'avons jamais dérogé à cette option. Novateur par rapport à l'invention de Lacan de 1967, ce choix soulève des questions sur la passe et son rapport à la langue, aux langues, à lalangue. Qu'est-ce que la transmission dans la passe ? Quelles en sont les limites ? Que doit cerner un cartel ? Les traductions sont-elles une perte ou un atout pour la passe ? Quels sont les conséquences de cette diversité de langues dans le dispositif de la passe pour le travail d'École ?

La passe est une expérience de transmission, une tentative pour celui qui s'y risque de faire passer à l'École ce qui l'a amené à prendre le relais de l'analyste. Or, la passe, comme la cure, n'a pas d'autre *medium* que la parole et, tout comme dans une analyse, il est essentiel que le passant témoigne aux passeurs dans une langue qu'ils partagent. Mais partager une langue garantit-il pour autant une transmission « fidèle » ? Rien n'est moins certain : « Une langue entre autres n'est rien de plus que l'intégrale des équivoques que son histoire y a laissé persister<sup>1</sup>. »

Différentes élaborations de Lacan, toutes cruciales pour la passe, pointent vers les limites du langage et de la parole articulée : « aporie du compte rendu », disait-il<sup>2</sup>. Aporie quant au désir (incompatible avec la parole<sup>3</sup> y compris celui de l'analyste), aporie quant à l'objet, quant à l'acte (où le sujet est subverti), quant au réel, quant à la jouissance opaque du symptôme, quant au dire qui ex-siste aux dits... Comment saisir alors dans chaque témoignage de passe, dans ce que s'y dit, ce qui échappe aux rets du langage ? Est-ce en fin de compte une question de langue ?

Aucune langue à elle seule ne pourrait assurer une transmission sans faille. Les élaborations de Lacan sur lalangue rendent cela évident. Toujours singulière, lalangue – dont est fait l'inconscient<sup>4</sup> – ne se réduit pas à une langue donnée : « lalangue n'a rien à faire avec le dictionnaire, quel qu'il soit<sup>5</sup>. » On peut partager peu ou prou une langue, en aucun cas une lalangue.

Dans notre École, la passe implique son lot de traduction. Tout d'abord celle du passant lui-même, qui doit trouver les mots pour dire ce qu'*il sait, lui*. Il y a ensuite la « traduction » que fait le passeur de ce qu'il a entendu pour le transmettre au cartel. Et, enfin, la traduction du témoignage recueilli dans les langues parlées par les membres du cartel. Cette marqueterie de langues autour d'un témoignage favoriserait-elle ou serait-elle un obstacle à l'appréhension de la logique des dits et de leurs conséquences ?

Le plurilinguisme dans le dispositif de la passe favorise, du point de vue pratique, une plus grande flexibilité pour la composition des cartels et contribue à tisser des liens de travail d'École au niveau international. *Langue(s) et passe* est un thème qui condense à la fois le plus structural et singulier de l'expérience de la passe et la dimension politique de notre École. Nous espérons que cette rencontre soit l'occasion pour réfléchir et partager sur les différents aspects de notre option initiale.

---

<sup>1</sup> J. Lacan, « L'étourdit », *Scilicet* 4, Paris, Seuil, 1973, p. 47.

<sup>2</sup> Cf. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », Paris, Seuil, 2001, p. 263.

<sup>3</sup> Cf. J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 641.

<sup>4</sup> Cf. J. Lacan, *Le Séminaire, livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 126.

<sup>5</sup> J. Lacan, *Je parle aux murs* [Le savoir du psychanalyste], Paris, Seuil, « Paradoxes de Lacan », 2011, p.18 (leçon du 4 novembre 1971).